



Note de service

DESTINATAIRES : Gestionnaires, employés et médecins du CISSS des Laurentides

EXPÉDITEUR : Service de prévention et contrôle des infections

DATE : 3 juillet 2023

OBJET : **FIN DE COHORTAGE DES USAGERS CONSIDÉRÉS
« TIÈDES »**

En fonction de l'épidémiologie actuelle et de la récente installation d'appareils de filtration de l'air (HEPA) dans une grande partie des chambres des différents centres hospitaliers, nous avons procédé à un projet pilote mettant fin à la cohorte des usagers considérés « tièdes » à l'Hôpital Laurentien. Les résultats ont été concluants, et nous n'avons noté aucune transmission associée à ce changement.

Ainsi, à compter d'aujourd'hui, il sera possible d'admettre des usagers « tièdes » à l'extérieur des unités cohortes dans chacun des centres hospitaliers, à l'exception des unités d'hémo-oncologie et des complexes d'hospitalisation rapide (CHR ou bloc U), en chambres privées et en précautions additionnelles *gouttelettes-contact* +.

Si l'utilisateur obtient un résultat positif à la COVID-19, il devra être transféré sur l'unité cohorte jusqu'à guérison de la maladie.

De plus, si un usager est fortement suspecté d'avoir la COVID-19 (ex. : critère d'exposition ET symptômes compatibles), il est préférable de l'admettre sur l'unité cohorte d'emblée.

Cette nouvelle procédure pourra toutefois être revue en cas d'augmentation de la transmission communautaire ou nosocomiale.

Nous vous remercions de votre habituelle collaboration.